



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
Culture – Programmation-Technicien lumière spectacle du 17/03/24-VL
DIFFUSION

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition l'entreprise VL DIFFUSION, en date du 12/03/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir un technicien lumière pour le spectacle du 17/03/24 de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget annexe Actions Culturelles de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise VL DIFFUSION sise Les Mouyssoux 63310 SAINT-ANDRE-LE-COQ, est retenue pour une prestation technicien lumière en vue du spectacle du 17 mars 2024 de la ville de Royat, pour un montant de 1 001.00 € HT soit **1 201.20 € TTC**.

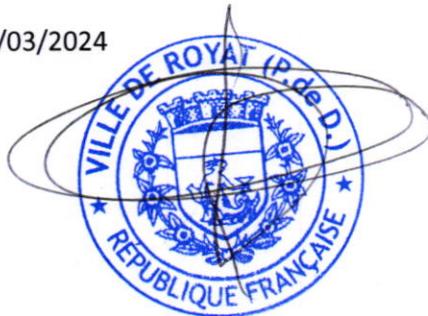
Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise VL DIFFUSION
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 15/03/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

DM 24-054



Les Mouyssoux
63310 SAINT-ANDRE-LE-COQ
06 09 10 09 69 / 06 87 99 02 66
contact@vldiffusion.com



MAIRIE DE ROYAT
46 boulevard Barrieu

63130 ROYAT

DEVIS N° 1515 / 1
à Saint-André-le-Coq le 12/03/2024
Objet : location le 17 mars 2024

Suivi par : Vincent Verdier	Location		Sortie Matériel		
	Du : 17/05/2024	Au : 17/05/2024	Du : 16/05/2024 à 10:00	Au : 20/05/2024 à 10:00	
Devis valable sous réserve de disponibilité du matériel à la commande	Qté	Unit HT	Coeff	% Remise	Total HT
LUMIERE					
PUPITRE GRANDMA 3 LIGHT	1	450,00 €	1	30	315,00 €
PROJECTEUR WASH A LED ROGUE R2	12	70,00 €	1	30	588,00 €
STROBOSCOPE ATOMIC 3000	2	37,00 €	1	30	51,80 €
PROJECTEUR FL1300 2X650W	6	11,00 €	1	30	46,20 €
Total LUMIERE					1 001,00 €
TRANSPORT					
TRANSPORT	1	50,00 €	1	100	0,00 €
Total TRANSPORT					0,00 €
Taux TVA 20%				Montant TVA 200,20 €	

TOTAL GENERAL	
H.T. :	1 001,00 €
TTC :	1 201,20 €

Bon pour accord,
El Neire;
M. AIEDO